



02 32 50 61 30

mairie@lahayemalherbe.fr

www.lahayemalherbe.fr

Arrêté
Circulation et stationnement
Rue du Carbonnier
D81 – rue de Bois Normand - VRAIVILLE

Le Maire de la Commune de LA HAYE MALHERBE,

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2213-01 et suivants,
- VU le Code de la route et notamment les articles R 411-5, R 411-8, R411-21 et R 417-10,
- VU la demande en date du 15 Septembre 2025 de l'entreprise AIMS TELECOM chez Sogelink TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX représentée par M. LEFEEZ Jonas,
- CONSIDÉRANT que pour assurer la sécurité, il y a lieu d'interdire le stationnement et de réglementer la circulation des véhicules au droit des chantiers pendant les ouvertures des chambres Télécom afin d'effectuer une étude et un aiguillage des fourreaux télécom existants.

A R R E T E

Article 1 : A compter du 22 Septembre 2025 et jusqu'à la fin des travaux, le demandeur est autorisé à modifier la circulation et le stationnement en fonction de leurs besoins.
 La circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie et en alternat par feux tricolores. Limitation de la vitesse à 30 km/h
 Le stationnement sera interdit sur la portion des travaux
 L'accès des services de secours, du ramassage des déchets ménagers et de la poste devra être possible pendant toute la durée du chantier.

Article 2 : Le chantier doit être signalé pendant le jour et éclairé pendant la nuit (extinction de l'éclairage public de 21h30 à 5h30)
 La signalisation de restriction et de protection est à la charge et sous la responsabilité de AIMS TELECOM chez Sogelink TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX représentée par M. LEFEEZ Jonas.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de PONT DE L'ARCHE
- Monsieur le Directeur de l'Agence Routière Départementale de l'Eure
- Monsieur le Directeur des Services d'Incendie et de Secours de Louviers
- L'entreprise chargée des travaux
- Et affiché à la mairie de LA HAYE MALHERBE

Fait à LA HAYE MALHERBE, le 16 Septembre 2025
 Le Maire,
 Serge MARAIS

